

La coproduction à l'heure du numérique. Risques et opportunités pour le. consommateur.rice et l'emploi

Déclaration du groupe des Outre-mer

En Outre-mer la révolution numérique est en marche mais il existe un véritable défi technologique qui est celui de l'installation des réseaux numériques pour couvrir et desservir l'intégralité des territoires ultramarins.

En l'état, nous subissons encore la fracture numérique et certaines régions ultramarines sont de véritables zones blanches.

Toutefois, la coproduction numérique prend progressivement naissance et vient impacter les modes de vie ultramarins.

Désormais, le consommateur ultramarin voit son accès aux services et aux biens s'élargir davantage, en supprimant les contingences liées aux déplacements et à la distance et c'est une formidable opportunité.

La coproduction numérique apporte mouvement, foisonnement d'initiatives et constitue de nouveaux leviers pour nos économies insulaires qui ont besoin de croissance et de nouveaux marchés.

Cependant, comme le fait remarquer la rapporteure dans l'avis, la difficulté consiste à un égal accès des consommateurs sans porter atteinte à leurs droits.

Cette coproduction dématérialisée se nourrit de la disparition de métiers pouvant à terme générer encore plus de précarité et de chômage. Il est donc nécessaire que l'Etat et nos collectivités impulsent des formations et des reconversions professionnelles induites par la transition numérique.

Mais de toute évidence, la coproduction numérique va encore s'amplifier pour devenir la nouvelle forme d'échange et de commerce. Ce changement impose, encore plus dans les Outre-mer qu'en Hexagone, que l'économie numérique soit encadrée par des moyens humains et techniques permettant saine concurrence et protection des consommateurs.

Le groupe de l'Outre-mer a voté l'avis.